

# TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire obligatoire du collège est :

- Pour les garçons et les filles : jean ou bermuda (**sous le genou**) bleu ou noir uni et classique (non déchiré, sans fioritures) **avec ceinture**, ajusté à la taille, polo ou tee-shirt non moulant et suffisamment long avec manches, bleu turquoise floqué du logo du collège, sans inscription publicitaire.
- Pour tous : **Des chaussures** (ouvertes ou fermées) **qui maintiennent le pied en entier** sont obligatoires (pas de sandales, tongs, ni d'entre doigts (Havaianas, Ipanema, Shoela ou autres marques)), **conformes à la sécurité** (en cas de tremblement de terre, d'évacuation, de mouvement de foule...)

## Pour l'EPS,

- 1 short **NOIR**
- **1 Tee-shirt jaune avec le logo EPS (vendu au collège)**
- Chaussures de sport antidérapantes